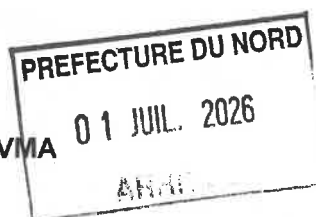


SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

COMITÉ SYNDICAL DU 25 JUIN 2026

DE 10H00 à 12H00

DÉLIBÉRATION N° 2026-20



Objet : DÉLIBÉRATION MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU VMA

Sont présents :

M. Christophe COULON (avec le Pouvoir de M. Claude HEGO), M. Olivier ENGRAND (avec le Pouvoir de M. Franck DHERSIN), Mme Laurence CHARPENTIER (avec le Pouvoir de Mme Paulette JUILIEN - PEUVION), M. Éric DONNAY (avec le Pouvoir de M. Nicolas SIEGLER), M. Julien POIX (avec le Pouvoir de Mme Héroïse DHALLUIN), M. Philippe BIALAIS, M. Marvin BOULANGER, M. Gérald THURU, M. Aldo TETTINI, M. Christian FOURCROY (avec le Pouvoir de M. Alain DUBREUCQ), M. Cédric DUPOND (avec le Pouvoir de M. Frédéric LETURQUE), M. Jean MOULLIERE, Mme Christelle MARQUES (avec le Pouvoir de M. Jean-François MONTAGNE), M. Stéphane JUMEAUX, M. Loïc LALYS (avec le Pouvoir de M. Philippe MIGNONET), M. Joël DUHENROY, M. Sylvain LOGEROT, Mme Stéphanie PORREYE, M. Michaël CANONNE, M. Pierre-Luc RAVET, M. Bertrand BEAUCAMP, M. Étienne PERIN (avec le Pouvoir de M. Philippe CARTON), Mme Patricia COPIN, Mme Brigitte HAVART (avec le Pouvoir de M. Christophe PILCH), Mme Marie Laurence BERQUEZ, M. Christophe GUCHE, M. Nicolas LOEUILLET, M. Hervé DAVELU.

Sont absents / excusés :

M. Franck DHERSIN, M. Frédéric LETURQUE, M. Jean-Michel MICHALAK, Mme Amel GACQUERRE, Mme Paulette JUILIEN - PEUVION, M. Jean-Christophe LORIC, M. Arnaud DE RIGNÉ, M. Adrien NAVE, Mme Héroïse DHALLUIN, M. Sébastien LEPRETRE, M. Kwami AGBEGNA, M. Louis MARCY, M. Stanislas DENDIEVEL, M. Nassim SIDHOUM, M. Alain DUBREUCQ, M. Christophe PILCH, M. David THELLIER, M. Claude HEGO, M. Jean-Baptiste GROS, M. Jean-François MONTAGNE, M. Grégory BARTHOLOMEUS, M. Arthur LALAN, M. Laurent ACCART, M. Benoît COURTIN, M. Francis MARQUANT, M. Philippe MIGNONET, Mme Laure DOBIGNY, M. Michel MAGNIEZ, M. Benoît ROUZÉ, M. Philippe CARTON, M. Yann ROJO, M. Geoffrey CROCHET, M. Benoît WASCAT, M. Nicolas SIEGLER.

Secrétaire de séance : M. Julien POIX

Votes POUR : 39

Abstentions : 0

Votes CONTRE : 0

Ne participe pas au vote : 0

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DES HAUTS DE FRANCE

COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2026

DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2026 – 20

Objet : Modification du périmètre d'assujettissement au Versement Mobilité Additionnel

Le Comité du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France réuni sous la présidence de son Président, Christophe Coulon, le 19 décembre 2024,

Vu les statuts du Syndicat Mixte, en particulier son article 6.4,

Vu la délibération N° 2015 – 02 du 26 janvier 2015 instaurant la mise en place du Versement Transport Additionnel,

Vu la délibération N° 2017 – 04 du 13 février 2017 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Transport Additionnel,

Vu la délibération N° 2018 – 03 du 8 février 2018 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Transport Additionnel,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte par la délibération N°2018 – 20 du 2 juillet 2018,

Vu la délibération N° 2018 – 21 du 2 juillet 2018 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Transport Additionnel,

Vu la délibération N° 2019 – 30 du 27 novembre 2019 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Transport Additionnel,

Vu la délibération N° 2020 – 06 du 27 janvier 2020 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Mobilité Additionnel,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte par la délibération N°2022 – 11 du 28 mars 2022,

Vu la délibération N° 2022 – 23 du 27 juin 2022 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Mobilité Additionnel,

Vu la délibération N° 2022 – 31 du 2 décembre 2022 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Mobilité Additionnel,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte par la délibération N° 2023 – 34 du 19 juin 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 Novembre 2023 portant modifications statutaires du Syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités.

Vu la délibération N° 2023 – 25 du 19 juin 2023 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Mobilité Additionnel,

Vu la délibération N° 2024 – 40 du 19 décembre 2024 modifiant le périmètre d'assujettissement du Versement Mobilité Additionnel,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte par la délibération N° 2025 – 15 du 01 juillet 2025 et l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2025.

CONSIDERANT

- Que le Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France prélève un versement mobilité additionnel en vertu de l'article L-5722-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes des aires urbaines de plus de 50 000 habitants de ses membres urbains et dans les communes multipolarisées des grandes aires urbaines, au sens de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques.
- L'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France.

DECIDE

- D'étendre le prélèvement du versement mobilité additionnel au taux inchangé de 0.10% à compter du 01 janvier 2027 dans les communes de l'aire urbaine d'Amiens dont le cumul des taux de versement mobilité et versement mobilité additionnel est inférieur à 1%.
- D'approuver la liste modifiée des communes dans lesquelles le versement mobilité additionnel est prélevé à compter du 1^{er} janvier 2027 et de la transmettre à l'URSSAF CAISSE NATIONALE pour prise en compte (cf. annexe 1 à la présente délibération).

Le Président,



Christophe COULON

Liste des communes assujetties au Versement Mobilité Additionnel

Communes du Département du Nord :

Aire urbaine Béthune : (4 communes)

Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Merville.

✓ Aire urbaine de Cambrai : (56 communes)

Estourmel.

Communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai :

Abancourt, Anneux, Aubencheul-au-Bac, Awoingt, Banteux, Bantigny, Bantouzelle, Blécourt, Boursies, Cagnoncles, Cambrai, Cantaing-sur-Escaut, Cauroir, Crèvecœur-sur-l'Escaut, Cuvillers, Doignies, Escaudœuvres, Esnes, Eswars, Estrun, Flesquières, Fontaine-Notre-Dame, Fressies, Gonnellieu, Gouzeaucourt, Haynecourt, Hem-Lenglet, Honnecourt-sur-Escaut, Iwuy, Lesdain, Marcoing, Masnières, Mœuvres, Naves, Neuville-Saint-Rémy, Niergnies, Noyelles-sur-Escaut, Paillencourt, Proville, Raillencourt-Sainte-olle, Ramillies, Ribécourt-la-Tour, Rieux-en-Cambrésis, Les Rues-des-Vignes, Rumilly-en-Cambrésis, Sailly-lez-Cambrai, Sancourt, Séranvillers-Forenville, Thun-l'Évêque, Thun-Saint-Martin, Tilloy-lez-Cambrai, Villers-en-Cauchies, Villers-Guislain, Villers-Plouich, Wambaix.

Aire urbaine de Douai-Lens : (4 communes)

Moncheaux, Ostricourt, Thumeries, Wahagnies.

✓ Aire urbaine de Dunkerque : (34 communes)

Bambeckue, Bergues, Bierne, Bissezeele, Bollezeele, Brouckerque, Broxeele, Cappelle-Brouck, Crochte, Drincham, Eringhem, Esquelbecq, Herzeele, Hondshoote, Hoymille, Killem, Ledringhem, Looberghe, Merckeghem, Millam, Oost-Cappel, Pitgam, Quaëdypre, Rexpoëde, Saint-Pierre-Brouck, Socx, Steene, Uxem, Volckerinckhove, Warhem, West-Cappel, Wormhout, Wylder, Zegerscappel.

✓ Aire urbaine de Lille (33 communes)

Aix, Attiches, Auchy-lez-Orchies, Avelin, Bachy, Bersée, Beuvry-la-Forêt, Bourghelles, Bouvignies, Camphin-en-Carembault, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Chemy, Cobrieux, Coutiches, Cysoing, Ennevelin, Genech, Gondécourt, Herrin, La Neuville, Landas, Louvil, Mérignies, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Nomain, Orchies, Phalempin, Pont-à-Marcq, Templeuve, Tourmignies, Wannehain.

✓ Aire urbaine de Maubeuge : (13 communes)

Audignies, Bérelles, Choiesies, Damousies, Dimechaux, Dourlers, Eccles, Floursies, Mecquignies, Saint-Aubin, Semousies, Solrignes, Wattignies-la-Victoire.

✓ Aire urbaine de Saint-Omer : (1 commune)

Saint-Momelin.

✓ Aire urbaine de Valenciennes : (15 communes)

Bermerain, Bry, Capelle, Escarmain, Eth, Jenlain, Maresches, Montrécourt, Saint-Martin-sur-Ecaillon, Saulzoir, Sepmeries, Sommaing, Vendegies-sur-Ecaillon, Wagnies-le-Grand, Wagnies-le-Petit.

Communes du Département du Pas de Calais

✓ Aire urbaine d'Arras : (74 communes)

Ablainzevelle, Adinfer, Agnez-Lès-Duisans, Alette, Bailleulmont, Bailleulval, Barly, Bavincourt, Berles-au-Bois, Berneville, Bienvillers-au-Bois, Blairville, Boiry-Notre-Dame, Bullecourt, Bucquoy, Camblain-l'Abbé, Capelle-Fermont, La Cauchie, Chérisy, Coullemont, Courcelles-le-Comte, Couturelle, Croisilles, Denier, Douchy-Lès-Alette, Duisans, Ecoust-Saint-Mein, Ervillers, Foncquevillers, Fontaine-Les-Croisilles, Fossez, Frévin-Capelle, Gandiempire, Gomiécourt, Gouves, Gouy-en-Artois, Grand-Rullecourt, Habarcq, Hamelin-court, Hannescamps, Haucourt, Haute-Avesnes, Hauteville, Hendecourt-lès-Ransart, La Herlière, Lattre-Saint-Quentin, Hermaville, Humbercamps, Izel-Les-Hameaux, Lignereuil, Manin, Monchiet, Monchy-au-Bois, Montenescourt, Mory, Moyenneville, Noyelle, Pelves, Pommier, Puisieux, Rémy, Saint Amand, Saint-Léger, Sars-le-Bois, Saulty, Simencourt, Sombrin, Souastre, Sus-Saint-Léger, Tilloy-Lès-Hermaville, Vis-en-Artois, Wanquetin, Warlus, Warluzeele.

✓ Aire urbaine Béthune : (12 communes)

Aumerval, Bailleul-Les-Permes, Fleurbaix, Floringhem, Fontaine-les-Hermans, Lanventie, Lestrem, Marest, Nédon, Nédonchel, Sachin, Sailly-Sur-La-Lys.

✓ Aire urbaine de Berck : (31 communes)

Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Berck, Beutin, Boisjean, Bréxent-Enocq, La Calotterie, Campigneulles-Les-Grandes, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Cucq, Etaples, Frencq, Groffliers, Lefaux, Lépine, Longvilliers, Maresville, Merlimont, Nempont-Saint-Firmin, Rang-du-Fliers, Roussent, Saint-Aubin, Saint-Josse, Sorrus, Tigny-Noyelle, Le Touquet-Paris-Plage, Tubersent, Verton, Waben, Wailly-Beaucamp.

✓ Aire urbaine de Boulogne sur Mer : (28 communes)

Alincthun, Ambleteuse, Audresselles, Bellebrune, Belle-et-Houllefort, Beuvrequen, Bournonville, Carly, Colembert, Crémarest, Halinghen, Henneveux, Hubersent, Lacres, Longueville, Maninghen-Henne, Menneville, Nabringhen, Offrethun, Questrecques, Samer, Tingry, Verlincthun, Wacquinghen, Le Wast, Wierre-au-Bois, Wierre-Effroy, Wirwignes.

✓ Aire urbaine de Calais : (17 communes)

Andres, Ardres, Autingues, Balinghem, Bouquehault, Brêmes, Campagne-Les-Guines, Guemps, Hermelinghen, Havelinghen, Landrethun-lès-Ardres, Louches, Nielles-Les-Ardres, Nortkerque, Offekerque, Rodelinghen, Saint-Inglevert.

✓ Aire urbaine de Douai-Lens : (17 communes)

Arleux-en-Gohelle, Bellonne, Brebières, Corbehem, Etaing, Fresnoy-en-Gohelle, Gouy-sous-Bellonne, Izel-Lès-Equerchin, Neuvireuil, Noyelles-sous-Bellonne, Oppy, Palluel, Quiéry-la-Motte, Récourt, Sailly-en-Ostrevent, Tortequesne, Vitry-en-Artois,

✓ Aire urbaine de Dunkerque : (4 communes)

Oye-Plage, Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle.

✓ Aire urbaine de Saint-Omer : (76 communes)

Acquin-Westbécourt, Affringues, Bayenghem-lès-Seninghem, Boisdillinghem, Bouvelinghem, Cléty, Coulomby, Dohem, Elnes, Esquerdes, Leulinghem, Lumbres, Ouve-Wirquin, Pihem, Quelmes, Quercamps, Remilly-Wirquin, Seninghem, Setques, Wavrans-sur-l'Aa, Wismes, Wisques, Zudausques.

Les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :

Aire-sur-la-Lys, Arques, Audinethun, Avroult, Bayenghem-lez-Eperlecques, Beaumetz-lès-Aire, Bellinghem, Blendecques, Bomy, Campagne-lès-Wardrecques, Clairmarais, Coyecques, Delettes, Dennebroeucq, Ecques, Enquin-lez-Guinegatte, Eperlecques, Erny-Saint-Julien, Fauquembergues, Febvin-Palfart, Fléchin, Hallines, Helfaut, Heuringhem, Houlle, Laires, Longuenesse, Mametz, Mentque-Nortbécourt, Merck-Saint-Liévin, Moringhem, Moulle, Nordausques, Nort-Leulinghem, Quiestède, Racquingham, Reclingham, Renty, Roquetoire, Saint-Augustin, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Martin-d'Hardinghem, Saint-Omer, Salperwick, Serques, Théroutanne, Thiembroune, Tilques, Tournehem-sur-la-Hem, Wardrecques, Wittes, Wizernes, Zouafques

Communes du Département de l'Aisne :

✓ Aire urbaine de Saint-Quentin : (107 communes)

Alaincourt, Attilly, Beauvois-en-Vermandois, Bellenglise, Bellicourt, Benay, Bernot, Berthenicourt, Brissay-Choigny, Brissy-Hamégicourt, Caulaincourt, Cerisy, Châtillon-sur-Oise, Croix-Fonsommes, Douchy, Essigny-le-Grand, Estrées, Etaves-et-Bocquiaux, Etreillers, Fluquières, Fontaine-Uterte, Francilly-Selency, Gibercourt, Gricourt, Hargicourt, Hauteville, Hinacourt, Holnon, Itancourt, Jeancourt, Joncourt, Lehaucourt, Levergies, Ly-Fontaine, Magny-la-Fosse, Maissemy, Mézières-sur-Oise, Montbrehain, Mont-d'Origny, Montigny-en-Arrouaise, Moÿ-de-l'Aisne, Nauroy, Neuville, Origny-Sainte-Benoite, Pleine-Selve, Pœuilly, Pontru, Pontruet, Ramicourt, Regny, Remigny, Renansart, Ribemont, Ruppy, Savy, Sequehart, Séry-lès-Mézières, Sissy, Surfontaine, Thenelles, Urvillers, Vaux-en-Vermandois, Vendelles, Vendeuil, Le Verguier, Vermand, Villeret, Villers-le-Sec.

Les communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :

Annois, Artemps, Aubigny-aux-Kaisnes, Bray-Saint-Christophe, Castres, Clastres, Contescourt, Cugny, Dallon, Dury, Essigny-le-Petit, Fayet, Fieulaine, Flavy-le-Martel, Fonsomme, Fontaine-les-Clercs, Fontaine-Notre-Dame, Gauchy, Grugies, Happencourt, Harly, Homblières, Jussy, Lesdins, Marcy, Mesnil-Saint-Laurent, Montescourt-Lizerolles, Morcourt, Neuville-Saint-Amand, Ollezy, Omissy, Remaucourt, Rouvroy, Saint-Quentin, Saint-Simon, Seraucourt-le-Grand, Sommette-Eaucourt, Tugny-et-Pont, Villers-Saint-Christophe,

✓ Aire urbaine de Soissons : (75 communes)

Allemant, Ambrief, Bieuxy, Buzancy, Celles-sur-Aisne, Chacrise, Chassemy, Condé-sur-Aisne, Couvrelles, Droizy, Epagny, Laffaux, Lesges, Leuilly-sous-Coucy, Maast-et-Violaine, Muret-et-Crouettes, Nanteuil-sous-Muret, Nanteuil-la-Fosse, Sancy-les-Cheminots, Vasseny, Vézaponin, Villemontoire.

Les communes du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Soissonnais (SITUS) :

Acy, Ambleny, Bagneux, Belleu, Berzy le sec, Bieuxy, Billy-sur-Aisne, Braye, Bucy-le-Long, Chaudun, Chavigny, Chivres-Val, Ciry-Salsogne, Clamecy, Courmelles, Crouy, Cuffies, Cuisy-en-Almont, Cutry, Dommiers, Epagny, Fontenoy, Juvigny, Laversine, Leury, Margival, Mercin-et-Vaux, Missy-aux-Bois, Missy-sur-Aisne, Neuville-sur-Margival, Novron-Vingré, Noyant-et-Aconin, Osly-Courtil, Pasly, Pernant, Ploisy, Pommiers, Rozières-sur-Crise, Saconin-et-Breuil, Septmonts, Serchies, Sermoise, Soissons, Tartiers, Terny-Sorny, Vauxbuin, Vauxrezis, Venizel, Vézaponin, Vignolles, Villeneuve-saint-Germain, Vregny, Vuillery.

Les communes de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry :

Armentières-sur-Ourcq, Azy-sur-Marne, Barzy-sur-Marne, Belleau, Beuvardes, Bézu-Saint-Germain, Blesmes, Bonneil, Bonnesvalyn, Bouresches, Brasles, Brécy, Brumetz, Bruyères-sur-Fère, Bussiares, Celles-lès-Condé, Chartèves, Château-Thierry, Chézy-en-Orxois, Chierry, Cierges, Coincy, Condé-en-Brie, Connigis, Coulonges-Cohan, Courboin, Courchamps, Courmont, Courtemont-Varenes, Crézancy, Dhuis-et-Morin-en-Brie, Dravegny, Épaux-Bézu, Épièdes, Essômes-sur-Marne, Étampes-sur-Marne, Étrépilly, Fère-en-Tardenois, Fossoy, Fresnes-en-Tardenois, Gandelu, Gland, Goussancourt, Grisolles, Hautevesnes, Jaulgonne, La Croix-sur-Ourcq, Latilly, Le Charmel, Licy-Clignon, Loupeigne, Mareuil-en-Dôle, Mézy-Moulins, Mont-Saint-Père, Monthiers, Monthurel, Montigny-l'Allier, Montigny-lès-Condé, Montlevon, Nanteuil-Notre-Dame, Nesles-la-Montagne, Neuilly-Saint-Front, Nogentel, Pargny-la-Dhuys, Passy-sur-Marne, Priez, Reuilly-Sauvigny, Rocourt-Saint-Martin, Ronchères, Rozet-Saint-Albin, Rozoy-Bellevalle, Saint-Eugène, Saint-Gengoulph, Saponay, Sergy, Seringes-et-Nesles, Sommelans, Torcy-en-Valois, Trélou-sur-Marne, Vallées-en-Champagne, Verdilly, Vézilly, Vichel-Nanteuil, Viffort, Villeneuve-sur-Fère, Villers-Agron-Aiguizy, Villers-sur-Fère.

Communes du Département de la somme :

✓ Aire urbaine d'Amiens : (213 communes)

Ailly-sur-Noye, Ailly-sur-somme, Argœuves, Arquèves, Aubercourt, Aubigny, Avelesges, Bacouel-sur-Selle, Baizieux, Bavelincourt, Bayonvillers, Beaucourt-en-Santerre, Beaucourt-sur-l'Hallue, Beauquesne, Beauval, Béhencourt, Belleuse, Belloy-sur-Somme, Bergicourt, Berneuil, Berteaucourt-lès-Dames, Berteaucourt-lès-Thennes, Bettencourt-Rivière, Bettencourt-Saint-Ouen, Blangy-sous-Poix, Bonnay, Bonneville, Bosquel, Bouchon, Bougainville, Bourdon, Braches, Brassy, Breilly, Bresle, Briquemesnil-Floxicourt, Brucamps, Bussy-lès-Daours, Bussy-lès-Poix, Cachy, Camps-en-Amiénois, Canaples, Candas, Cavillon, Cayeux-en-Santerre, Cerisy, La Chaussée-Tirancourt, Chaussoy-Epagny, Chipilly, Chirmont, Coisy, Condé-Folie, Contay, Contre, Conty, Corbie, Cottenchy, Coullemelle, Courcelles-sous-Moyencourt, Courcelles-sous-Thoix, Crouy-Saint-Pierre, Daours, Démuin, Domart-en-Ponthieu, Domart-sur-la-Luce, Dommartin, Épécamps, Esclainvillers, Essertaux, L'Étoile, La Faloise, Famechon, Fienvillers, Flers-sur-Noye, Flesselles, Fleury, Flixecourt, Fluy, Folleville, Fossemanant, Fouencamps, Fouilloy, Fourdrinoy, Franqueville, Fransu, Fransures, Franvillers, Fréchencourt, Frémontiers, Fresnoy-au-Val, Fresnoy-en-Chaussée, Fricamps, Gentelles, Gorges, Grivesnes, Guillaucourt, Guyencourt-sur-Noye, Hailles, Hallivillers, Halloy-lès-Pernois, Le Hamel, Hamelet, Hangard, Hangest-en-Santerre, Hangest-sur-Somme, Harponville, Havernas, Hédauville, Heilly, Hénencourt, Hérissart, Ignaucourt, Jumel, Lahoussoye, Lamotte-Brebière, Lamotte-Warfusée, Lanches-Saint-Hilaire, Laviéville, Lawarde-Mauger-l'Hortoy, Léalvillers, Ô-de-Selle, Long, Longpré-lès-Corps-Saints, Longuevillette, Louvrechy, Mailly-Raineval, Malpart, Marcelcave, Marieux, Méricourt-l'Abbé, Méricourt-en-Vimeu, Le Mesge, Mézières-en-Santerre, Mirvaux, Molliens-au-Bois, Molliens-Dreuil, Monsures, Montagne-Fayel, Montigny-sur-l'Hallue, Montonvillers, Fieffes-Montrelet, Morcourt, Moreuil, Morisel, Mouflers, Moyencourt-lès-Poix, Namps-Maisnil, Nampty, Naours, La Neuville-Sire-Bernard, Oissy, Oresmaux, Pernois, Picquigny, Pierregot, Plachy-Buyon, Le Plessier-Rozainvillers, Pont-Noyelles, Prouzel, Puchevillers, Le Quesnel, Quesnoy-sur-Airaines, Quevauvillers, Raincheval, Rainneville, Ribeaucourt, Ribemont-sur-Ancre, Rencourt, Rogy, Rouvrel, Rubempré, Sailly-Laurette, Sailly-le-Sec, Saint-Aubin-Montenoy, Saint-Gratien, Saint-Léger-lès-Domart, Saint-Ouen, Saint-Sauveur, Saisseval, Sauvillers-Mongival, Sentelie, Soues, Sourdon, Surcamps, Talmas, Terramesnil, Thennes, Thieulloy-l'Abbaye, Thièvres, Thoix, Thory, Toutencourt, Treux, Vadencourt, Vaire-sous-Corbie, Varennes, Vauchelles-lès-Authie, Vauchelles-lès-Domart, Vaux-sur-Somme, Vecquemont, Velennes, La Vicogne, Vignacourt, Ville-le-Marcelet, Villers-aux-Érables, Villers-Bocage, Villers-Bretonneux, Villers-sous-Ailly, Wargnies, Warloy-Baillon, Warlus, Wiencourt-l'Équipée, Yzeux.